Les principales obligations administratives et sociales en agriculture

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs et agricultrices de l'Aude et des départements limitrophes

OBJECTIFS

Connaître les obligations administratives et sociales liées à son activité agricole et organiser les démarches qui s'y rapportent afin de les respecter

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Module sur 1 journée durée 7H00
- Les principales règles d'imposition des bénéfices agricoles
- Les obligations administratives liées au régime d'imposition
- Les principaux points de déclaration d'ensemble des revenus
- Les principaux crédits d'impôts en agriculture
- les règles des minimis
- Lien entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières
- La Base de calcul des charges sociales
- La législation concernant la TVA
- Les obligations concernant la tenue du livre de caisse
- Les obligations concernant la facturation
- Les principales obligations des JA et des conditions d'installation
- Différentes aides disponibles (remboursement TIC, aide à l'embauche....)
- Récapitulatif et calendrier des obligations administratives et sociales
- Présentations des sites : services-public.fr, impots-gouv.fr, msa

A la fin de la journée un bilan de la formation sera faite

Méthodes pédagogiques : temps d'apports théoriques qui s'appuieront sur les spécificités et préoccupation des stagiaires, échanges avec les participants, témoignages, questions.

Support matériel : paper-board, vidéoprojecteur, le document sur les principales obligations administratives et sociales distribué le matin et un sur la télédéclaration TVA

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : temps d'apports théoriques qui s'appuieront sur les spécificités et préoccupation des stagiaires, échanges avec les participants, témoignages, questions.

Support matériel : paper-board, vidéoprojecteur, le document sur les principales obligations administratives et sociales distribué le matin et un sur la télédéclaration TVA

Fin de la formation, un temps sera réservé à la mesure de la satisfaction des stagiaires et à une auto-évaluation des acquis.
Une attestation de formation et un support de formation seront remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

MOYENS MATÉRIELS

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
AFOCG 11

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 22/03/2022

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types de
handicap merci de nous contacter.

TARIFS
Frais pédagogiques : 168 €. Pris en charge pour les personnes éligibles au Vivea, Pour les personnes sans OPCA, nous contacter.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Resp de stage : Béatrice Gonzalez
afocg11@interafocg.org
AFOCG
1 Avenue Salvador Allende
11300 Limoux
N° d'organisme de formation : 76110169011
Tel. 06 56 66 06 58

SATISFACTION : taux général 2021 96.5 % et taux dernière session 2021 : 94.3%

NOTE : ordinateur portable si possible, + repas tiré du sac

Support matériel : paper-board, vidéoprojecteur, le document sur les principales obligations administratives et sociales distribué le matin et un sur la télédéclaration TVA

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Formation portée par la Maison Paysanne
N° OF 76110169011

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
24/03/2022	1 avenue Salvador Allende 11300 Aude	Béatrice Gonzalez , animatrice formatrice Afocg11.

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)